



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

***Que les autorités congolaises traduisent en droit et dans le fait l'interdiction de la torture en édictant une loi qui réprime la torture en tant qu'infraction sui generis***

## **RAPPORT TRIMESTRIEL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE TORTURE ET AUX DETENUS A KAMITUGA, TERRITOIRE DE MWENGA, EST DE LA R.D.CONGO**



---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo  
Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,  
[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)  
[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

**- Juillet 2006 -**

### INTRODUCTION

Au terme de ce deuxième trimestre, KAF a continué à déployer ses énergies pour soulager les victimes de la torture selon ***l'article 1er de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.***

Il faudrait d'abord dire que la situation générale du territoire de la province du Sud-Kivu et particulièrement du territoire de MWENGA, objet de ce rapport accuse une certaine stabilité et un calme apparent. Cependant, sur le plan de droits de l'homme, la situation reste préoccupante : les violations de droits de l'homme, la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants continuent à être enregistrés dans les coins isolés ou à la faveur de l'obscurité par les hommes en arme. L'on note cependant qu'en plus des actes habituels de torture, des abus sont rapportés dans le secteur économique à KAMITUGA, plus précisément en rapport avec l'arbitraire des hommes en arme sur les exploitants des carrés miniers. Des nombreuses victimes se plaignent de l'immixtion et de l'abus d'autorité de certains officiers appartenant aux forces régulières qui prennent parti dans les conflits classiques entre orpailleurs.

Sur un autre front, tel que le révélera ce monitoring de la situation sécuritaire de ces trois mois, les attaques nocturnes, parfois à mains armées contre les paisibles citoyens continuent à être enregistrés par-ci par-là et l'impunité dont jouissent les auteurs de ces actes constitue une preuve supplémentaire que l'autorité de l'Etat est loin d'être établie sur l'ensemble du territoire congolais.

Comme à son habitude, KAF a fait de son mieux pour marquer une présence permanente auprès de la population du territoire de MWENGA, en visitant

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

hebdomadairement les amigros de la cité par le biais de ses activistes locaux, en apportant des soins de santé aux détenus et à toutes personnes victimes de la torture, et en assurant une assistance alimentaire permanente dans les cachots et amigros. KAF profite de cette occasion pour rendre hommage à la collaboration grandissante des autorités locales, notamment aux autorités militaires qui viennent de permettre un accès sans condition des activistes et personnel médical de KAF au cachot militaire du « club ».

Dans ses activités de plaidoyer auprès de autorités administratives, judiciaires, militaires, coutumières locales, KAF a récolté un certain nombre de suggestions qui figureront dans la partie conclusion du présent rapport, et plus particulièrement parmi les recommandations.

### **Première partie :**

#### **MONITORING DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA CITE DE KAMITUGA ET SES ENVIRONS**

**(synthèse des rapports mensuels de l'antenne locale KAF - KAMITUGA au deuxième trimestre 2006)**

---

Les mois d'avril, mai et juin 2006 qui sont couverts par cette synthèse du monitoring de la situation des droits de l'homme par le bureau local de KAF à KAMITUGA ont aussi été parsemés d'exactions de toutes sortes. Il est vrai qu'à l'analyse des faits relevés semblent subvenir de plus en plus dans la périphérie de la cité, mais il n'empêche pour la plupart il s'agit de cas qui interpellent les autorités habilités en vue de prendre des mesures adéquates.

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

Nous tenons à souligner que les cas rapportés ici sont loin d'être exhaustifs et ne peuvent donc être interprétés que comme des exemples parfois peu représentatifs de plusieurs autres exactions survenues dans la même période.



### **MOIS D'AVRIL 2006**

1. Mercredi 5 avril 2006, dans une lettre adressée notamment à KAF, la population de LULIBA dénonce les exactions accompagnées d'actes de torture dont se sont rendus coupables, en la même date les autorités policières, militaires et civiles locales pour réprimer l'absence de certains habitants aux travaux communautaires décrétés la veille entre 3h du matin et 10h.

la lettre fait particulièrement mention d'une victime, Monsieur MATENDA TENDALE qui a été déshabillé, tabassé et torturé par les agents de police et de l'armée pour punir son insoumission. KAF condamne énergiquement cette répression sauvage et non légaliste.

2. Dans la nuit du vendredi 7 au samedi 08 avril 2006, sur la route MWENGA (centre) vers KAMITUGA, au niveau de BUZIBA BILEMBO, un camion civil de marque BENZ

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

**[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)**



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

en provenance de Bukavu tombe dans les filets d'une bande de pillards. Les témoignages des passagers les **bandes armées d'interahamwe** semblent être les pillards en question.

3. Tard dans la nuit le samedi 8 avril, des hommes en uniforme attaquent le village de MATEBO à KATUNGULU dans le groupement des BASHIKUMBILWA (à l'endroit dit « chez MAWE »). Les inciviques pillent systématiquement les maisons et soumettent à la torture certains habitants parmi lesquels l'on cite Monsieur KALUNDU KAZAMWALI). Les témoignages récoltés accusent les militaires déserteurs de l'ex 107<sup>e</sup> brigade (du colonel ALUNDA) dont certains éléments ayant refusé le brassage errent toujours dans les bois en territoire de MWENGA.
4. D'autres attaques contre les villages sont rapportés le même week-end, le dimanche 9 avril dans la nuit en provenance du village de BAKONGO non loin de la cité de KITUTU. Les nouvelles font état d'actes de pillage, et de torture que la population impute encore une fois aux éléments incontrôlés de l'ex 107<sup>e</sup> brigade.
5. Le dimanche 23 avril courant, messieurs KIZUNGU et GASTON MWANGILWA, deux frères, habitants de KALINGI (KAMITUGA), sont agressés par des hommes en armes à KILOBOZI sur la route menant vers MULUNGU. Les infortunés sont alors dépouillés de tous leurs biens et gravement battus. Les auteurs de ces actes n'ont malheureusement pu être identifiés.

### **MOIS DE MAI 2006**

1. Dans la nuit de lundi 1 mai à mardi 2 mai 2006, des hommes armés portant des uniformes militaires envahissent la maison de Monsieur GERMAIN IZANGA (38 ans),

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

un habitant du quartier KELE ( KAMITUGA), couturier de son état et plus connu dans la cité comme étant l'entraîneur de l'équipe de football « MBILA SPORT ».

Les malfaiteurs font subir des graves exactions physiques aux habitants de la maison avant de s'enfuir emportant leur butin : 2 « tolahs » d'or (la valeur de près de 280\$), 2 caisses de bière primus, 2 caisses de boissons sucrées, une somme en espèces de 1400\$ ainsi que plusieurs habits trouvés dans l'atelier de couture.

Plus tard, ces hommes seront identifiés comme appartenant aux forces régulières des FARDC conduits sur le coup par un certain capitaine SUNGUSUNGU. Après leur arrestation, ils ont été transférés devant l'auditorat militaire à Bukavu.

2. Un peu plus loin de la cité de KAMITUGA, vers la cité de MWENGA centre, le lundi 22 mai 2006, deux éducateurs, les préfets MWANYA MBILIZI PEPIN (de l'institut ALFAJIRI) et son homologue préfet de l'institut BUSAWA de MWENGA tombent entre les mains d'hommes armés non identifiés dans les sous bois dits KASANGA. Les deux hommes sont tabassés puis dépouillés de tous leurs biens
3. Le 23 mai courant, des paysans rapportent à KAF les exactions dont sont victimes les habitants de LULIBA de la part d'hommes armés non identifiés particulièrement sur les chemins menant vers les champs.

Des témoignages vérifiables ayant été rapportés à KAF, les activistes de la fondation sont allés soumettre ces plaintes de la population au commandant 14<sup>e</sup> bataillon des FARDC en poste à KAMITUGA. En réponse à cette plainte, le chef militaire a dépêché sur les lieux une troupe de soldats appartenant aux forces régulières. Depuis lors, les agressions sur les chemins des champs ont cessé à LULIBA.

4. Le 26 mai 2006, des commerçants accompagnant leur troupeau de vaches en provenance du territoire de FIZI vers la cité de KAMITUGA sont agressés par des

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

hommes armés à MILANGA MANGO dans le groupement de BASHITABIALE aux alentours de 10h du matin. Plusieurs vaches sont perdues à l'occasion.

### **MOIS DE JUIN 2006**

1. Le 12 juin 2006, à KILUKWE, tout près de la rivière ZIZI, Madame WABIWA LUBINGO, mère d'un enfant de 10ans, est victime d'un acte de viol alors qu'elle se rend aux champs. L'auteur de cet acte ignoble est un...autre habitant du village, un nommé MAZAMBI MUKAMBA déjà soupçonné de faits similaires à deux reprises. KAF s'implique pour réclamer que justice soit fait, et l'accusé est interpellé par le parquet secondaire de KAMITUGA puis placé sous mandat d'arrêt provisoire.
2. Le 13 juin 2006, Monsieur MAMBO alias ZERO DOUZE, 26 ans, gérant d'un comptoir d'achat d'or, est attaqué à son domicile au quartier dit « ranch » est attaqué à son domicile avec effraction par des hommes armés en uniforme militaire. Seul un coup de téléphone passé dans le cafouillage lui aura permis de sauver sa famille et ses biens, les bandits s'étant vite enfouis sans rien emporter.
3. Le même 13 juin 2006, Monsieur PADJO MUSELE, un orpailleur de 32 ans, marié, habitant le quartier dit « poudrière », est visité par des voleurs à mains armées qui le menacent de mort et emportent des biens une somme d'argent.



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

### **Deuxième partie :**

#### **CAS GRAVES DE TORTURE ASSISTES A KAMITUGA**

---

##### 1°/ Le cas de PONGA MANGAZA



##### **I. identité de la victime**

A. Nom de famille : ----

B. Prénoms : PONGA MANGAZA

C. Sexe : féminin

D. Date de naissance ou âge : 59 ans

E. Nationalité : **congolaise**

F. Profession : sans

G. Numéro de carte d'identité : ---

H. Activités (syndicalisme, engagement politique, activité religieuse, aide humanitaire/solidarité, journalisme, etc.) : rien à signaler

I. Adresse personnelle ou lieu de travail : BIGOMBE

##### **II. Circonstances dans lesquelles ont eu lieu les actes de torture**

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)





## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- A. Date et lieu de l'arrestation ou de torture : mardi le 06 juin 2006
- B. Identité des responsables ou des autorités qui ont procédé à la première détention ou à la torture : les agents de la police nationale congolaise (notamment les policiers KASINDI et WAKIBANGA)
- C. Visite pendant la détention : il n y a pas eu détention
- D. Description des méthodes de torture employées : coups de fouet, gifles, et autres coups à l'aide des tiges de manioc.
- E. Description des blessures entraînées par la torture (et autres conséquences) : ***une blessure assez profonde au niveau de la jambe droite, des céphalées aiguës, des douleurs dans les articulations***
- F. But supposé de la torture : ***présomption de sorcellerie***
- G. Examen médical pendant ou après les séances de torture ? (médecin pénitentiaire ou médecin officiel ?) : examen médical après la torture par le médecin de l'hôpital général de KAMITUGA
- H. Soins dispensés à la victime pour les blessures causées par la torture : traitement de la plaie, puis mise sous calmants, anti-inflammatoires et analgésiques
- I. Examen médical (établissement du lien entre les atteintes corporelles et la torture, délivrance d'un certificat médical, conclusions du rapport) : le médecin a établi le lien réel entre les coups reçus par la victime et les traumatismes enregistrés

### ***III. Recours***



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

(Recours internes exercés par la victime, sa famille ou ses représentants et résultats obtenus auprès des autorités responsables, de la justice, des organes politiques) : KAF a accompagné la plainte de la victime auprès de l'auditorat militaire de KAMITUGA qui a aussitôt déclenché une enquête. Certains accusés ont déjà été interpellés. L'affaire est en cours.

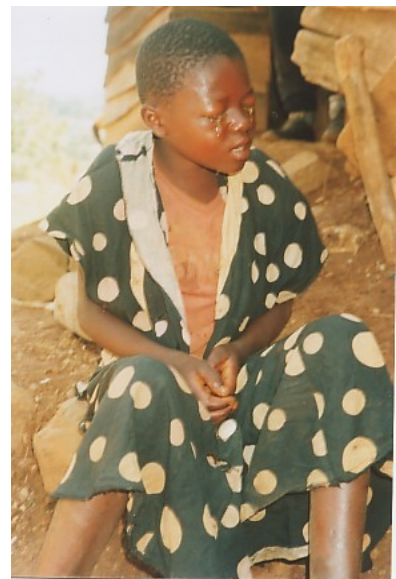
### ***I. assistance fournie par KAF***

Au-delà de l'action judiciaire visant à remettre la victime dans ses droits autant qu'à décourager pareils agissements à l'avenir, KAF a pris en charge les soins de la victime et a assuré un suivi du cas en guise d'assistance psychologique dont avait besoin la victime traumatisée.

### **2°/ Le cas de SOLANGE RIZIKI**

#### ***I. identité de la victime***

1. Nom de famille : INOKI (défunt)
2. Prénoms : **SOLANGE RIZIKI**
3. Sexe : **féminin**
4. Date de naissance ou âge : **12 ans**
5. Nationalité : **congolaise**
6. Profession : **sans**
7. Numéro de carte d'identité : ---
8. Activités(syndicalisme, engagement politique, activité religieuse, aide humanitaire/solidarité, journalisme, etc.) : ---
9. Adresse personnelle ou lieu de travail : **KELE**



---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

### **II. Circonstances dans lesquelles ont eu lieu les actes de torture**

1. Date et lieu de l'arrestation ou de torture :  
**Mardi le 07 juin 2006**
2. Identité des responsables ou des autorités qui ont procédé à la première détention ou à la torture : --- (**l'acte a été posé par des parents à la victimes, ses tantes et ses oncles**)
3. Visite pendant la détention : **la victime a été enfermée dans la maison d'un pseudo-féticheur. Il n y a pas eu de visite**
4. Description des méthodes de torture employées : **la victime a été ligotée au niveau des coudes derrière le dos, puis a été frappée de gifles et de coups de fouet avant de se faire injecter des produits toxiques dans les yeux**
5. Description des blessures entraînées par la torture : **infection des yeux, cécité temporaire sur une période de 4 jours, perte de connaissance, blessures laissées par les coups de fouet au dos. Entailles laissées par les cordes ai niveau des bras.**
6. But supposé de la torture : **présomption de sorcellerie**

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

7. Examen médical pendant ou après les séances de torture ?(médecin pénitentiaire ou médecin officiel ?) : **examen médical à l'hôpital général de référence de KAMITUGA**
8. Soins dispensés à la victimes pour les blessures causées par la torture : **traitement de l'infection dans les yeux, pansement des plaies**
9. Examen médical (établissement du lien entre les atteintes corporelles et la torture, délivrance d'un certificat médical, conclusions du rapport) : **lien de causalité certain. Par ailleurs, risque d'une ulcère gastrique et même oesophagique par suite de produits toxiques administrés à la victime par ses bourreaux**

### **III. Recours**

(Recours internes exercés par la victime, sa famille ou ses représentants et résultats obtenus auprès des autorités responsables, de la justice, des organes politiques, etc.) : plainte déposée par KAF auprès du parquet secondaire de KAMITUGA. Enquête ouverte. Les accusés attendent de passer en jugement devant le tribunal

### **IV. assistance fournie par KAF**

KAF a pris en charge la facture des soins de la victime autant que son alimentation pendant tout son séjour à l'hôpital (ses proches ne pouvaient être admis parce que soupçonnés de vouloir sa mort ). KAF a aussi promis d'apporter toute l'assistance requise à la victime devant le juge en cas de besoin.



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

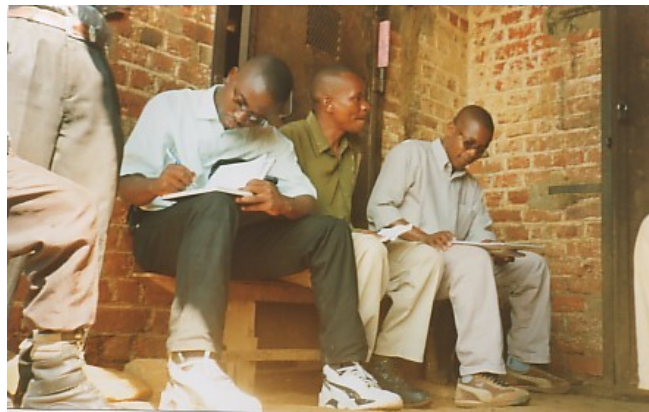
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

### **Troisième partie :**

## **ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PSYCHOSOCIALE AUX DETENUS VICTIMES DE LA TORTURE EN MILIEU CARCERAL**

---



### **A. AMIGO DE MERO**

#### **1. la détenue AZIZA SALOME**

- Adresse : Quartier KITEMBA
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire, mère de 3 enfants
- Age : 27 ans

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos  
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Prévention : empoisonnement et sorcellerie
- Date d'arrestation : le 08 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ KAKISINGI
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : une part des faits lui reprochés ne sont pas érigés en infraction par le Droit positif congolais (la sorcellerie)
- Assistance fournie par KAF : assistance judiciaire, demande d'une instruction sur PV devant l'OPJ et diligence pour rester dans le délai légal.
- Résultats du plaidoyer : transmission du dossier au parquet le même jour

### **2. le détenu BIRAFUNWA BABUNGA**

- Adresse : TCHANDA MERO
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 30 ans
- Prévention : torture et administration de produits nuisibles à une fillette accusée de sorcellerie
- Date d'arrestation : 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : un OPJ
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : demande d'une instruction diligente
- Résultats du plaidoyer : transmission du dossier au parquet dans moins de 24heures

### **3. le détenu NTANAWA MATENDA**

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, V  
République Dém. d  
Bureau International: P.O. Box 882, C  
[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), Wanye  
[WWW.KAF-AFRIC](http://WWW.KAF-AFRIC)





## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Adresse : quartier ESSENCE
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 25 ans
- Prévention : destruction méchante du miroir d'un salon de coiffure (en état d'ivresse)
- Date d'arrestation : 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ BIKUKA de la PNC (police nationale congolaise)
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : demande d'une instruction diligente, l'accusé étant aux aveux
- Résultats du plaidoyer : transmission immédiate du dossier au parquet

#### **4. le détenu KAWAZA**

- Adresse : LUBUNGE
- Sexe: masculin
- état-civil : marié, père de 6 enfants
- Age : 47 ans
- Prévention : administration de substances nuisibles à la santé (empoisonnement)
- Date d'arrestation : le 30 mai 2006
- Durée de la détention : 9 jours
- Auteur de la détention : OPJ KYANGA
- Traitement subi : privation de nourriture, mauvaises conditions de couchage
- Irrégularités constatées : délai de détention préventive largement dépassé, détention devenue irrégulière. Détenu sur « PV de saisie de prévenu »

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Assistance fournie par KAF : plaidoyer pour le respect de la procédure et des délais légaux, soins gratuits pour tout problème de santé pouvant subvenir au cours de sa détention
- Résultats du plaidoyer : transmission immédiate du dossier avec accusé au parquet

### **5. le détenu MUNGAMUNI KUNDILILA**

- Adresse : KABUKUNGU
- Sexe: masculin
- état-civil : marié père de 6 enfants
- Age : 48 ans
- Prévention : abus de confiance
- Date d'arrestation : le 7 juin 2006
- Durée de la détention : 24 heures
- Auteur de la détention : OPJ KUZINDAMOLO
- Traitement subi : mauvaise alimentation, mauvaises conditions de couchage
- Irrégularités constatées : pas encore entendu sur PV
- Assistance fournie par KAF : plaidoyer auprès du Procureur pour que le détenu soit verbalisé et que son dossier soit transmis au parquet à l'écoulement du délai maximum de 48 heures
- Résultats du plaidoyer : l'accusé est verbalisé sur le champ et son dossier est transmis au parquet

### **6. le détenu MICHEL BAHATI**

- Adresse : KITEMBA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire





## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Age : 32 ans
- Prévention : administration de substances nuisibles à la santé
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ / PNC
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : l'accusé déclare ne pas connaître le motif de son arrestation depuis son arrivée sur les lieux
- Assistance fournie par KAF : insistance des activistes de KAF pour que la procédure constitutionnelle soit respectée lors de toute arrestation.
- Résultats du plaidoyer : L'instruction est entamée immédiatement et le Procureur interpelle les OPJ présents sur le bien fondé de la remarque donnée par KAF

### **7. le détenu NGALYA MASUMBUKO**

- Adresse : KITEMBA, II POTEAUX
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire, mère de trois enfants
- Age : 33 ans
- Prévention : administration de substances nuisibles
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ /PNC
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : engagement à faire le suivi du dossier pour les jours à venir par les activistes locaux de KAF, proposition d'une assistance judiciaire gratuite en cas de besoin

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Résultats du plaidoyer : poursuite de l'instruction avec plus de garanties en faveur de l'accusé

### **B. AMIGO DU BATAILLON MOBILE CAMP SIX**



#### **8. le détenu WATONDWA BYEMBA**

- Adresse : LULIBA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire mère de 2 enfants
- Age : 33 ans
- Prévention : conflit foncier ayant dégénéré en des coups et blessures volontaires
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ MULONGEKI / PNC
- Traitement subi : rien à signaler

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Irrégularités constatées : absence de pièce de détention, conditions sanitaires et hygiéniques médiocres
- Assistance fournie par KAF : plaidoyer pour l'entretien du lieu de détention et la séparation des détenus hommes des détenues femmes par cellule. Demande de la régularisation de la détention.
- Résultats du plaidoyer : exécution sur les champs des directives hygiéniques et séparation des détenus selon les sexes. Poursuite de l'instruction.

### **9. le détenu SHAMIZABA WIZIBO**

- Adresse : BUTWA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 26 ans
- Prévention : destruction d'un outil de travail (« mutobola ») dans les carrés miniers
- Date d'arrestation : 06 juin 2006
- Durée de la détention : 48 heures
- Auteur de la détention : OPJ BANTUMBULU / PNC
- Traitement subi : mauvaises conditions de détention, extorsion par l'OPJ verbalisant de son poste récepteur radio
- Irrégularités constatées : absence d'interrogatoire, infraction inexistante, en voie de dépassement du délai de détention préventive
- Assistance fournie par KAF : demande de relaxation pour cause des irrégularités en cours et de la possibilité d'obtenir un arrangement amiable à cause du caractère accidentel de l'acte (pas d'intention de nuire).
- Résultats du plaidoyer : relaxation accordée

### **10. le détenu MULONDA CHIZA**

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Adresse : TUBIMBI (localité de provenance), adresse sur place CAMP SIX
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 18 ans
- Prévention : « détournement » (manquant de 12\$ au restaurant où il travaille comme garçon de table)
- Date d'arrestation : le 06 juin 2006
- Durée de la détention : 48 heures
- Auteur de la détention : OPJ MULONGOKI / PNC
- Traitement subi : ***brutalité pendant l'arrestation, conditions de détention anti-hygiéniques (obligation de faire les petits besoins dans la cellule même), alimentation réduite au strict minimum.***
- Irrégularités constatées : faits civils, aucun caractère infractionnel à l'acte,
- Assistance fournie par KAF : demande de relaxation motivée par les irrégularités constatées supra
- Résultats du plaidoyer : relaxation accordée

### **11. le détenu MUKAMBA ALFANI**

- Adresse : quartier SAWA SAWA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 26 ans
- Prévention : adultère
- Date d'arrestation : le 7 juin 2006
- Durée de la détention : 24 heures
- Auteur de la détention : OPJ MULONGEKI PNC

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

**[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)**



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos  
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Traitement subi : ***mauvaises conditions hygiéniques de détention***
- Irrégularités constatées : fait civil entremêlé de faits pénaux
- Assistance fournie par KAF : demande d'une diligence dans l'instruction en vue d'éviter un dépassement du délai de détention préventive
- Résultats du plaidoyer : instruction du procureur à l'OPJ de transmettre le dossier au parquet le même jour

### **12. la détenue MALIASHA LUSHIKUBONGA**

- Adresse : SAWA SAWA
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire
- Age : 22 ans
- Prévention : conflit de ménage
- Date d'arrestation : le 07 juin 2006
- Durée de la détention : 24 heures
- Auteur de la détention : OPJ MULONGEKI
- Traitement subi : ***mauvaises conditions générales de détention***
- Irrégularités constatées : faits civils
- Assistance fournie par KAF : plaidoyer pour une relaxation en vue d'un traitement coutumier du conflit
- Résultats du plaidoyer : relaxation accordée par le Procureur



### **13. le détenu LUNGELE UKENABO**

- Adresse : SAWA SAWA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 20 ans



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Prévention : destruction d'un outil de travail dans les carrés miniers
- Date d'arrestation : le 06 juin 2006
- Durée de la détention : 48 heures
- Auteur de la détention : OPJ /PNC
- Traitement subi : ***conditions de détention antihygiéniques, alimentation minimum***
- Irrégularités constatées : absence d'intention de nuire, destruction accidentelle de l'outil en plein travail
- Assistance fournie par KAF : plaidoyer pour une relaxation en vue d'une réparation civile.
- Résultats du plaidoyer : relaxation accordée par le Procureur de la République

### **14. la détenue MACHOZI BISHIKWABO**

- Adresse : SAWA SAWA
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire
- Age : 19 ans
- Prévention : complicité dans l'adultère reprochée à MALIASHA (cfr ci-haut)
- Date d'arrestation : le 07 juin 2006
- Durée de la détention : 24 heures
- Auteur de la détention : OPJ MULONGEKI PNC
- Traitement subi : ***conditions générales de détention non hygiéniques***
- Irrégularités constatées : détention arbitraire, aucun lien établi avec l'acte de MALIASHA qui du reste n'est pas constitutif d'adultère en droit congolais. Complaisance de l'OPJ instructeur à l'égard de la plaignante (concubine de l'homme disputé)

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

**[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)**



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos  
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Assistance fournie par KAF : demande de relaxation de la détenue, demande d'une action disciplinaire contre l'OPJ auteur de ces détentions
- Résultats du plaidoyer : relaxation accordée par le Procureur de la République

### **C. AMIGO DE KATUNGA**



(image d'archive, activistes de KAF en plein travail à KATUNGA)

#### **15. le détenu WIMANA BASUBI**

- Adresse : NYAMIBUNGU/ KITUTU
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 28 ans
- Prévention : viol
- Date d'arrestation : le 02 juin 2006
- Durée de la détention : 6 jours sous MAP
- Auteur de la détention : le parquet secondaire de KAMTUGA (RMP 2889/PR/KGB)
- Traitement subi : ***alimentation minimum, cellules en très mauvais état***
- Irrégularités constatées : rien à signaler



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Assistance fournie par KAF : demande de diligence dans l'instruction devant le parquet
- Résultats du plaidoyer : mise en place de la possibilité de la chambre du conseil

### **16. la détenue MASOGA AMULI**

- Adresse : KITEMBA
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire (veuve)
- Age : 36 ans
- Prévention : dénonciation calomnieuse, arrestation arbitraire, incitation des militaires à commettre des actes contraires à la loi
- Date d'arrestation : le 30 mai 2006
- Durée de la détention : 9 jours
- Auteur de la détention : parquet secondaire de KAMITUGA. RMP 2861/PR/KGB
- Traitement subi : *mauvaises conditions de détention, exposition au froid et aux intempéries dans des cellules peu couvertes, alimentation minimum*
- Irrégularités constatées : Absence de la chambre de conseil pour statuer sur la détention préventive
- Assistance fournie par KAF : introduction d'une demande de mise en liberté provisoire
- Résultats du plaidoyer : promesse du parquet d'examiner la requête de KAF

### **17. le détenu KASINDI KISHIBISHA**

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)





## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Adresse : KELE
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire, père de 2 enfants
- Age : 27 ans
- Prévention : viol sur une fillette de près de 8 ans nommée AIMEE
- Date d'arrestation : le 07 juin 2006
- Durée de la détention : 24 heures
- Auteur de la détention : OPJ/PNC KATUNGA
- Traitement subi : ***Traitement inhumain et dégradant***
- Irrégularités constatées : pas encore entendu sur PV
- Assistance fournie par KAF : demande de respect du prescrit constitutionnel (communication du motif au moment de l'arrestation, instruction sur PV, etc.)
- Résultats du plaidoyer : début immédiat de l'instruction par l'O.P.J. avec ordre de transmission du dossier au parquet endéans 24 heures

### **18. le détenu MUSEME ROBERT MULONDANI**

- Adresse : KELE
- Sexe: masculin
- état-civil : marié
- Age : 33 ans
- Prévention : association de malfaiteurs, menaces, coups et blessures volontaires sur la personne de Monsieur MUSIMBI
- Date d'arrestation : le 07 juin 2006
- Durée de la détention : 48 heures
- Auteur de la détention : OPJ KYANGA / PNC
- Traitement subi : *harcèlements antérieurs à l'arrestation par les policiers*
- Irrégularités constatées : (cfr traitements antérieurs ci-haut)

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

**[WWW. KAF -AFRICA. ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)**



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Assistance fournie par KAF : demande du respect de la procédure, engagement à faire le suivi par les activistes locaux de KAF
- Résultats du plaidoyer : achever l'instruction dans le délai légal et transmettre au parquet

### **19. le détenu WILONDJA KITOGA**

- Adresse : MONGOLI
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 17 ans (élève en deuxième secondaire)
- Prévention : trouble de l'ordre public (sur les sites de passation des examens officiels de fin d'étude primaire)
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : police nationale congolaise
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : s'enquérir du traitement lui réservé et faire remarquer que c'est un mineur
- Résultats du plaidoyer : assurance que l'enfant sera relâché l'après-midi à la fin des examens pour empêcher toute récidive

### **20. le détenu Lambert MULINDJA**

- Adresse : MERO
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Age : 14 ans
- Prévention : trouble de l'ordre public (idem que ci-haut)
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : PNC
- Traitement subi : Brutalité lors de la capture
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : idem que ci-haut
- Résultats du plaidoyer : idem que ci-haut

### **21. le détenu MUSAMBYA MAKINDU**

- Adresse : KATUNGA
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 16 ans
- Prévention : trouble de l'ordre public (idem que ci-haut)
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : PNC
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : idem que ci-haut
- Résultats du plaidoyer : idem que ci-haut

### **22. le détenu WILONDJA BANANWEZE**

- Adresse : Q DELEGUE

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos  
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire
- Age : 18 ans
- Prévention : trouble de l'ordre public (idem que ci-haut)
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : PNC
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : idem que ci-haut
- Résultats du plaidoyer : idem que ci-haut
- 

**Note :** Les activistes de KAF ont retrouvé dans la même situation **les enfants** ci-après : RIZIKI YALALA (17 ans, habitant le quartier Délégué), MAZAMBI KAMENGELE (16 ans habitant le quartier CAMP NGAMBO) et WATUTA PASCAL (16 ans, habitant le quartier Délégué). De manière globale pour ces cas sans gravité notable, KAF a mis en place un mécanisme permettant de s'assurer que les agents de police tiennent leur engagement de libérer les enfants en début d'après midi, dès la fermeture des centres d'examen où ils étaient accusés d'avoir causé des troubles tendant à altérer le concentration des leurs collègues sur l'épreuve.





## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

### **23. le détenu BALONGELWA MAZAMBI**

- Adresse : KELE
- Sexe: masculin
- état-civil : célibataire, père d'un enfant
- Age : 18 ans
- Prévention : dénonciation calomnieuse
- Date d'arrestation : le 08 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : OPJ MENDJE
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : plaider pour l'accusé soit entendu sur PV
- Résultats du plaider : instruction du Procureur à l'OPJ de régulariser l'instruction endéans 48 heures

### **24. la détenue BEATRICE WASSO**

- Adresse : KIBE
- Sexe: féminin
- état-civil : célibataire, mère de 1 enfant



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos  
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

- Age : 29 ans
- Prévention : adultère
- Date d'arrestation : le 8 juin 2006
- Durée de la détention : quelques heures
- Auteur de la détention : le juge coutumier
- Traitement subi : rien à signaler
- Irrégularités constatées : jusque là rien à signaler
- Assistance fournie par KAF : KAF requiert une instruction sans détention devant le juge coutumier tel que le prévoit la loi congolaise
- Résultats du plaidoyer : la garantie est accordée à KAF que l'accusée ne sera détenue que dans l'éventualité d'une condamnation.

### **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

A la lumière des cas présentés ci-dessus, il appert que ces cas correspondent largement à aux victimes de la torture ***selon l'article 1<sup>er</sup> par. 1 de la Convention du 26 juin 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifiée par la République démocratique du Congo.***

KAF prie les autorités nouvellement élues et à élire de prendre à coeur ce problème de la torture, un droit absolu et d'honorer les engagements internationaux de la RDC.

Cependant, il sied de rappeler que le travail régulier de plaidoyer que KAF inscrit souvent dans son approche de prévention de la torture a eu pour effets de diminuer les cas de détention arbitraire. Il est en effet possible de relever que pour un grand nombre de dossier dont nous faisons état ci-haut, l'on peut reconnaître que les OPJ dépassent de moins en moins le délai légal (de 48 heures) pour la détention préventive, autant qu'ils



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

font de plus en plus recours à KAF pour obtenir des soins en faveur de détenus pour les cas de maladie déclarés en détention.

Un autre résultat palpable obtenu par les actions de plaidoyer est l'autorisation quasi-permanente accordée à KAF de visiter et d'apporter assistance aux détenus du *cachot militaire du Club*.

KAF a également enregistré au long de ce *trimestre différentes demandes de la part des services judiciaires* ou pénitenciers publics (copies en annexe), demandes orientées dans le sens de l'amélioration des conditions carcérales. L'on peut aussi y ajouter le besoin exprimé à KAF par l'autorité administrative du territoire de MWENGA de créer un centre de documentation ouvert à tous en matière de droits humains dans l'objectif de diminuer l'ignorance de la population, laquelle renforce souvent sa vulnérabilité.

Compte tenu de ses limites financières et de son but, KAF a pris l'option de diffuser certaines de ces demandes dans le présent rapport en vue de rappeler les autorités nationales et provinciales congolaises à remplir leurs obligations.

Pour toutes ces raisons, KAF réitère les recommandations ci-après :

### **Au gouvernement de la RDC :**

- **Qu'il traduise en droit et dans le fait l'interdiction de la torture en édictant une loi qui réprime la torture en tant qu'infraction sui generis.**
- qu'il réhabilite les structures pénitentiaires et dote de moyens de déplacement les magistrats qui doivent parfois couvrir un large ressort
- qu'il renforce la présence de la force publique dans les contrées paysannes et sécurise les habitants contre les petits groupes armés qui naissent chaque jour et oeuvrent en toute impunité
- qu'il assure un meilleur traitement aux agents publics dont les OPJ qui violent parfois la loi pour survivre dans une conjoncture intenable

---

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
République Dém. du Congo

Bureau International: P.O. Box 882, CH -1701 Fribourg, Suisse,

[Lau\\_kass@yahoo.fr](mailto:Lau_kass@yahoo.fr), [Wanyenga@bluewin.ch](mailto:Wanyenga@bluewin.ch)

[WWW.KAF-AFRICA.ORG](http://WWW.KAF-AFRICA.ORG)



## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*

### ***Aux organisations nationales et internationales (dont la MONUC)***

- qu'ils étendent leurs activités et manifestent leur présence dans les contrées de l'intérieur de la RDC où la menace à la paix et à la sécurité des habitants est plus cruellement ressentie
- qu'ils soutiennent les efforts des activistes locaux et les rendent capables de défendre eux-mêmes leurs droits
- qu'ils fassent pression sur les groupes armés qui continuent à causer la mort et la désolation au sein du peuple

KAF remercie particulièrement les donateurs qui lui permettent de maintenir une présence réconfortante auprès des victimes de la torture et des prisonniers des régions enclavées de l'Est de la RDC. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et de celles des bénéficiaires de l'action de KAF.

### **Album de l'assistance aux prisonniers au second trimestre 2006**



e de  
Cong  
-17  
ja@  
. OF



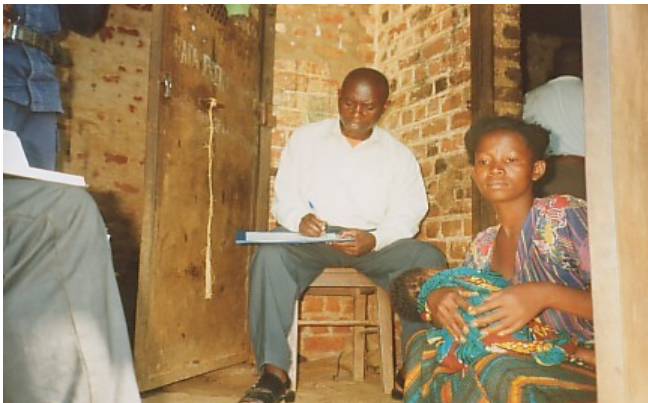


## **KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE**

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Organisation dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples-CADHP/Union Africaine*



---

de Bukavu, Province du Sud-Kivu,  
ongo  
L701 Fribourg, Suisse,  
[@bluewin.ch](mailto:bluewin.ch)  
ORG